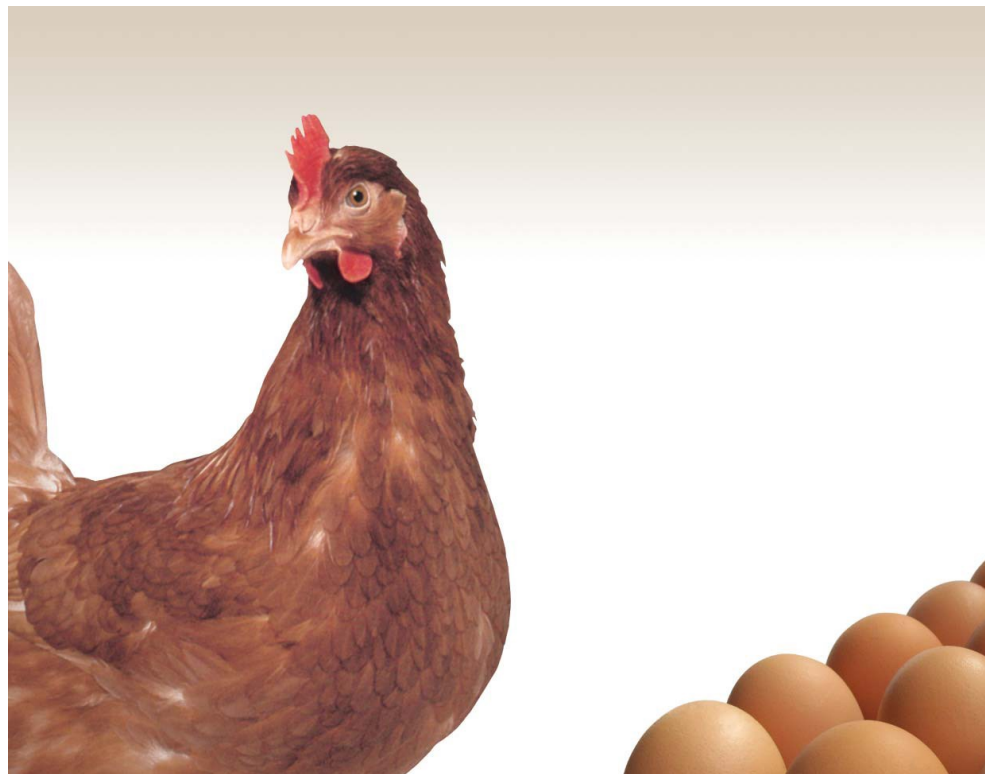


ITINÉRAIRE TECHNIQUE RECOMMANDÉ



L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES À MAYOTTE

CHOIX DU BÂTIMENT D'ÉLEVAGE



Un bâtiment d'élevage de poules pondeuses au sol doit permettre à l'éleveur de travailler dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de facilité du travail.

TYPE DE BÂTIMENT

SOL :

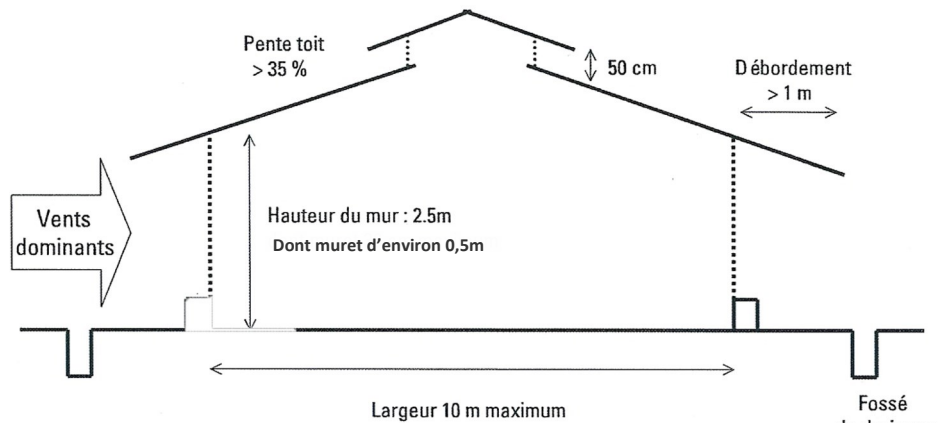
- dalle en béton qui respecte les normes anticycloniques et antisismiques, et qui bénéficie d'une garantie décennale (depuis le 1^{er} janvier 2012)
- poncez le sol à l'hélicoptère de sorte d'avoir une surface lisse. Le relief de la dalle peut en effet être le refuge au microbisme ambiant.
- rebord d'un mètre en béton pour garder les abords du bâtiments propres

STRUCTURE :

- bâtiment de type statique à rideaux.
- grillage partant du plus près possible du sol (maximum 80cm) installé sur les deux faces les plus longues.
- système de volets ou de bâches permettant de régler l'éclairage et la ventilation du bâtiment et de lutter contre la pluie, le soleil et le froid (démarrage).

TOIT :

- toit double-pente ou demi-lune (plus économique)
- ouverture au sommet pour favoriser la ventilation (lanterneau).
- pente forte : 35-40% (20° d'angle).
- déborde de 50 à 100 centimètres du poulailler pour protéger l'intérieur du soleil et de la pluie.
- matériau : la tôle nue est la plus utilisée. Or, elle peut contribuer à un réchauffement important de l'air dans le bâtiment. Il est donc recommandé d'installer deux couches d'isolation sous la toiture pour lutter contre la chaleur (panneaux sandwich). On utilisera de la laine de verre ou de la mousse de polyuréthane. On pourra également ajouter un revêtement sur la tôle afin d'éviter l'incidence directe du soleil : chaux (1kg de chaux hydratée pour 2 litres d'eau), feuilles de palmier tressées.



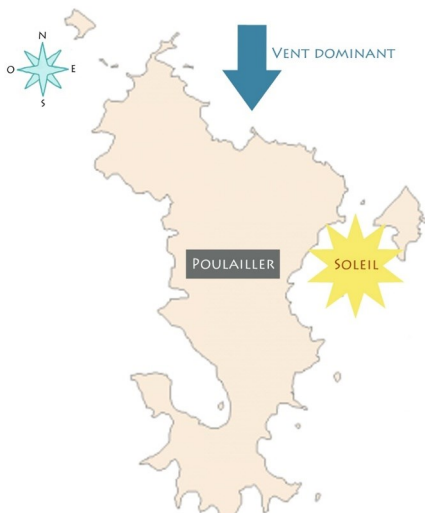
Exemple d'un poulailler de type ouvert avec toit à deux pentes (Cirad)

L'entrée dans la salle d'élevage doit se faire par un SAS sanitaire, petite salle comportant un lavabo et des vêtements et bottes de travail strictement réservés à l'élevage. Un local de stockage pour l'aliment et le matériel ainsi qu'un bureau où se trouvent les documents d'élevage peuvent également être annexés au bâtiment.

Crédits photos : Eliette SAVIGNAN / LPA Cocconi



LIEU D'INSTALLATION DU BÂTIMENT



On choisira un terrain plat, dans un endroit aéré (non encaissé).

L'orientation du bâtiment pourra se faire de façon à augmenter la ventilation naturelle sous l'effet du vent. Pour cela, il est conseillé d'orienter le bâtiment selon un axe perpendiculaire aux vents dominants. A Mayotte, le vent dominant provient du Nord, on installera donc de préférence le bâtiment parallèlement à l'axe Est-Ouest.

De la même manière, l'orientation du bâtiment pourra être réfléchi de façon à exposer le moins longtemps possible les longues façades du bâtiment à l'effet du soleil. Pour cela on privilégiera là encore une orientation parallèle à l'axe Est-Ouest.

Si vous possédez plusieurs poulaillers, ils doivent être espacés d'au moins deux à trois fois la largeur du bâtiment.

Laissez également 200m entre votre bâtiment et un élevage d'une espèce différente (bovins, canards, etc).

MATÉRIEL D'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES



La réussite d'un élevage de poules pondeuses repose en partie sur une bonne maîtrise du matériel d'élevage. Voici des recommandations sur le choix et l'utilisation du matériel à Mayotte.

LES SOUCHES DE POULES PONDEUSES À MAYOTTE

Densité maximale : 8 poules/m²

Même souche et même âge sur un même bâtiment.









Pas d'autres espèces animales sur l'exploitation sauf si les bâtiments sont éloignés de plus de 200m.




Poule Isa Brown et Hy-line (rouge)
Nécessite plus d'attention et des conditions optimales (bâtiment et matériel modernes).

Poule Bovans Nera (noire)
Plus rustique et résistante donc plus facile à élever.

LES ABREUVOIRS ET MANGEOIRES

Type	Quantité jusqu'à J14	Quantité après J14	Avantages	Inconvénients
SIMPLES Plateaux d'alimentation	1 pour 70 poussins 	1 pour 50 poules	- Economiques	- Doivent être remplis tous les jours - Gaspillages qui souillent la litière
SEMI-AUTOMATIQUES	Siphoides 1 pour 50 poussins (5 litres) 	1 pour 50 poules (15 litres) 	- Se remplissent au fur et à mesure donc peu coûteux en temps	- Gaspillages qui souillent la litière
	Becquées - Trémies d'alimentation 1 pour 70 poussins	1 pour 50 poules 		
AUTOMATIQUES	Abreuvoirs raccordés 1 pour 50 poussins 	1 pour 70 poules 	- Eau d'excellente qualité en permanence	- Système sujet aux pannes de courant
	Pipettes d'abreuvement 1 pour 8 poussins 	1 pour 8 poules	- Les pipettes évitent les gaspillages préjudiciables à la qualité de la litière	- Système plus coûteux à la mise en place
	Chaîne d'alimentation -	1 pour 50 poules 	- Système entièrement automatique donc pas de perte de temps	

LA LITIÈRE




Origine	Epaisseur	Observations
Récupérez gratuitement des copeaux de bois (non traités) chez des menuisiers.	6-10 cm = 5kg/m ² 	Évitez de remuer la litière (libération d'ammoniac et de germes), ajoutez plutôt de la litière par-dessus s'il en manque.

LES PARCS DE DÉMARRAGE

Durant les deux premières semaines d'élevage, il est préférable de ne pas lâcher les poussins dans tout le bâtiment mais de construire des parcs de démarrage ronds en contreplaqué (ce qui permet de garder la chaleur) ou en grillage.

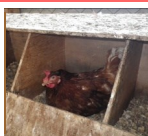


LE CHAUFFAGE ET L'ÉCLAIRAGE

CHAUFFAGE :	Quantité jusqu'à J21	Quantité après J21	Avantages	Inconvénients	ÉCLAIRAGE :
Radiants à gaz 	1 pour 500 poussins	Pas de chauffage	Economiques Meilleure diffusion de la chaleur	Approvisionnement en gaz obligatoire	Jusqu'à 14 jours : 0,15 watt par poussin <i>(ex : 1 ampoule de 75 watts pour 500 poussins)</i>
Radiants électriques 	2 pour 500 poussins		Meilleure diffusion de la chaleur	Sujets aux pannes de courant	Après 14 jours : 0,1 watt par poussin <i>(ex : 1 ampoule de 50 watts pour 500 poussins)</i>
Ampoules chauffantes (ne pas confondre avec ampoules d'éclairage) 	2 pour 500 poussins			Sujets aux pannes de courant	

LES PONDOIRS, CAILLEBOTTIS ET PERCHOIRS

Pondoirs (traditionnels en bois ou automatiques) : 1 nid de 30cm (largeur) x 35cm (profondeur) x 40cm (hauteur) pour 6 à 7 poules



Caillebotis à disposer sur la moitié de la surface de la salle d'élevage au dessus d'une fosse de 60cm à 1 mètre de profondeur

15 à 20cm linéaire de perchoir par poule

L'ALIMENT

A ce jour, les seuls fournisseurs d'aliment de l'île sont la SOMADEV (anciennement SAB) située à Ironi Bé et AGRİKAGNA situé à Combani.

Gamme d'aliment	Aliment	Age (jours)	Présentation ⁽¹⁾	Prix
Fabrication à la SOMADEV (assemblage des matières premières)	Démarrage (V10)	1-17	Farine	22.90€ le sac de 40kg
	Croissance (V20)	18-110	Farine	22,50€ le sac de 40kg
	Ponte (V43)	110 - fin	Farine	22,00€ le sac de 40kg
	Ponte (V44)			22,50€ le sac de 40kg
Importée depuis La Réunion et en vente à la SOMADEV	Démarrage (V12)	1-17	Miettes	18,40€ le sac de 25kg
	Croissance (V22)	18-110	Granulés	18,00€ le sac de 25kg
Importée depuis La Réunion et en vente à AGRİKAGNA	Poulet/Poulette	1-110	Miettes	18€ le sac de 25kg
	Ponte	110 - fin	Granulés	18€ le sac de 25kg

Il est fortement recommandé d'utiliser un aliment sous forme de miettes pour la période de démarrage, et sous forme de granulés pour les périodes de croissance et ponte, plutôt que sous forme de farine. Les performances en seront grandement améliorées.



L'aliment de démarrage est plus riche en vitamines et oligo-éléments que l'aliment de croissance et de ponte, ceci afin d'activer le système immunitaire du poussin et assurer un bon développement des organes internes.

L'aliment de croissance contient plus de matières énergétiques afin d'optimiser la prise de poids.

Enfin, l'aliment de ponte contient les éléments minéraux nécessaires pour une production optimale d'œufs.

LE MATÉRIEL DE NETTOYAGE ET DE PROPHYLAVIE SANITAIRE

Il existe deux types de produits : les produits désinfectants (ex : eau de javel, TH5, Starfongicide, Virkon) qui doivent avoir des propriétés fongicide, bactéricide et virucide, et les produits de nettoyage (détergents) pour récupérer le bâtiment avant l'application du désinfectant.

Outils de nettoyage : balai brosse, éponge, balai, nettoyeur haute pression

Empêchez les rats d'entrer dans le bâtiment d'élevage à l'aide de clôtures et de produits de dératisation.



Pour éviter tout risque de contamination, vous devez disposer de vêtements et bottes de travail spécifiques à l'élevage à enfiler dans le sas sanitaire avant toute entrée dans la salle d'élevage.

LE MATÉRIEL DE COLLECTE DE DONNÉES



Un thermomètre pour adapter la hauteur et l'intensité des radiants



Un peson pour peser vos poulettes une fois par semaine



Des fiches d'élevage pour noter vos résultats de pesées, les mortalités, le nombre d'œufs, les ventes, les achats..etc

MISE EN PLACE - ARRIVÉE DES POUSSINS

La réussite d'un élevage de poules pondeuses repose en grande partie sur une mise en place réussie. Voici les principales recommandations techniques pour permettre à vos poussins d'arriver dans de bonnes conditions.



CALENDRIER DES PRINCIPALES TÂCHES À EFFECTUER

J-20	Commandez l'aliment de démarrage (et de croissance et de ponte si possibilités financière et de stockage) Commandez vos vaccins et divers produits de prophylaxie médicale figurant sur votre protocole de soin chez le vétérinaire
J-3	Installez la litière et les parcs de démarrage avec leurs matériels Procédez ensuite à une désinfection du bâtiment par fumigation si vous disposez du matériel nécessaire
J-1	Préchauffez la litière (allumez les radiants en continu) pendant les 24h qui précèdent l'arrivée des poussins
J 0	3 heures avant l'arrivée des poussins, mettez de l'eau dans les abreuvoirs et ajoutez-y du sucre (20g/L) ou un réhydratant ; mettez également de l'aliment dans les mangeoires et installez du papier de démarrage afin que les poussins puissent manger plus facilement Sortez délicatement les poussins de leurs boîtes, pesez-les et mettez-les dans les parcs de démarrage Comptez le nombre de poussins morts, notez le résultat sur votre fiche d'élevage et éliminez-les en les brûlant et les enfouissant dans le sol 3 heures après l'installation des poussins, remplacez l'eau sucrée par de l'eau pure et ajoutez-y de la vitamine C

Votre protocole de soin est établi par le vétérinaire lors d'un bilan sanitaire à réactualiser tous les ans.



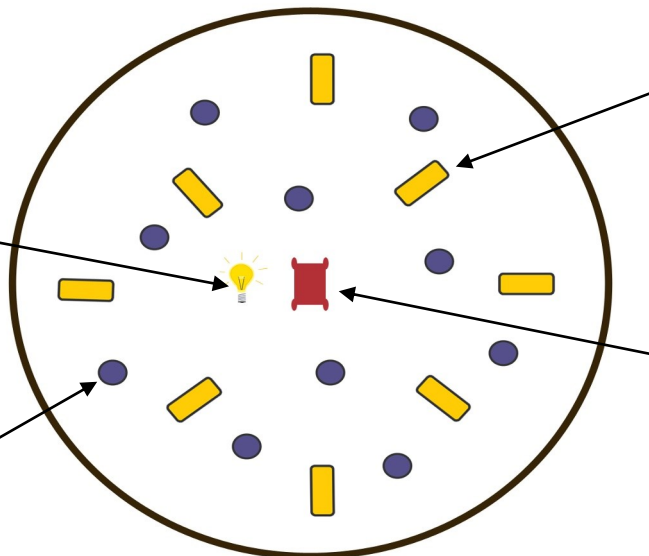
Crédits photos : Elodie SAVIGNAN / LPA Cocconi

DISPOSITION DU MATÉRIEL DANS LES PARCS DE DÉMARRAGE

Parcs de démarrage de 500 à 600 poussins

1 ampoule de 75 watts à 1,50m du sol

10 abreuvoirs de démarrage (siphonides)



4 plateaux de démarrage + 4 becquées

1 radiant à gaz entre 1,20m et 1,80m du sol (ou 2 radiants électriques)

AGRANDISSEMENT DES PARCS DE DÉMARRAGE



Âge (jours)	Superficie des parcs	Nombre de poussins
1 - 7	15 m ² (4,5m de diamètre)	500-600
8 - 14	25 m ² (6m de diamètre)	500-600

Quand les poussins auront 14 jours, on pourra les lâcher dans tout le bâtiment afin d'atteindre une densité comprise entre 6 et 8 poussins par m².

PHASE DE DÉMARRAGE



La phase de démarrage nécessite une attention plus poussée du fait de la fragilité des poussins, et détermine grandement les performances futures de vos animaux. Voici les recommandations principales pour un démarrage réussi.

CALENDRIER DES PRINCIPALES TÂCHES À EFFECTUER

A FAIRE TOUS LES JOURS :

Vérifiez que vos animaux disposent d'eau et d'aliment à volonté (sauf recommandations contraires de votre conseiller)

Réglez la hauteur des abreuvoirs et des mangeoires (voir schéma explicatif ci-dessous)

Nettoyez les abreuvoirs avec une éponge et de l'eau (à ne faire que tous les deux jours pour les abreuvoirs semi-automatiques)

Le soir, allumez les chauffages et ajustez la température de la litière (voir explications ci-dessous)

Respectez la durée d'éclairage préconisée afin de stimuler l'alimentation des poussins (voir explications ci-dessous)

Notez le nombre de sacs d'aliment ouverts sur votre fiche d'élevage

Notez le nombre de poussins morts sur votre fiche d'élevage et éliminez-les en les brûlant et les enfouissant dans le sol

Pensez à suivre le protocole de soin établi par votre vétérinaire lors du bilan sanitaire annuel.

J1

Pesez 100 poussins et notez le résultat sur votre fiche d'élevage

J8

Agrandissez les parcs de démarrage

Pesez 100 poussins et notez le résultat sur votre fiche d'élevage

Nettoyez les abreuvoirs avec une solution désinfectante

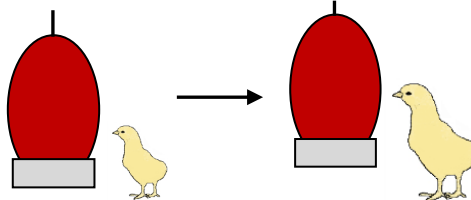


Une étude menée dans le cadre du Réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) est prévue afin d'identifier les maladies présentes dans les élevages avicoles et d'adapter le calendrier de prophylaxie en conséquence.

Crédits photos : Elodie SAVIGNAN / LPA Coconi

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES ABREUVOIRS ET MANGEOIRES

La hauteur des abreuvoirs et des mangeoires doit être réglée en fonction de la croissance des poussins. La base du matériel doit toujours se situer à hauteur du dos de l'animal.



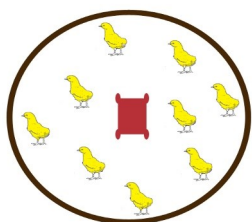
Vous pouvez régler la hauteur des abreuvoirs et mangeoires en ajustant la longueur du câble de suspension.

RÉGLAGE DES CHAUFFAGES ET DE L'ÉCLAIRAGE

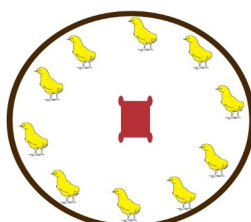


Afin d'assurer la réussite de l'élevage, il est essentiel de gérer correctement les paramètres d'ambiance, notamment au cours des premières semaines, période à laquelle les poussins ont des besoins nutritionnels particuliers et où l'emplumement n'est pas achevé. Ainsi, un fort éclairage est nécessaire pour stimuler l'alimentation des poussins et le chauffage est primordial pour pallier leurs difficultés à réguler leur température interne.

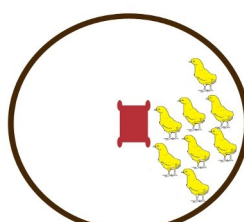
Age (en jours)	Eclairage		T°C de la litière sous radiant
	Durée d'éclairage (5 watt/m ² jusqu'à 18 jours puis 1 watt/m ²)	Durée de nuit	
0-3	23 heures	1 heure	38-42°C
4-7	20 heures	4 heures	35-38°C
8-12	18 heures	6 heures	32-35°C
13-14	16 heures	8 heures	



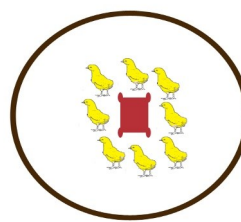
Bonne répartition des poussins. Intensité et hauteur du chauffage optimales



Chaleur excessive. Le chauffage est trop près du sol ou chauffe trop



Chaleur mal répartie. Il existe un courant d'air ou une lumière mal disposée.



Chaleur insuffisante. Le chauffage est trop loin du sol ou ne chauffe pas assez.

En règle générale, le chauffage ne sera mis en marche que la nuit.

Vous devez disposer d'un thermomètre pour ajuster la hauteur et l'intensité du chauffage en fonction de la température souhaitée. Vous pouvez aussi observer le comportement des poussins pour voir si la température leur convient.

PHASE DE CROISSANCE



La phase de croissance est la période où vos poules vont croître rapidement. Voici les principales recommandations pour permettre une croissance optimale.

CALENDRIER DES PRINCIPALES TÂCHES À EFFECTUER

A FAIRE TOUS LES JOURS :

Vérifiez que vos animaux disposent d'eau et d'aliment à volonté (sauf recommandations contraires de votre conseiller)

Nettoyez les abreuvoirs avec une éponge et de l'eau (à ne faire que tous les deux jours pour les abreuvoirs semi-automatiques)

Vérifiez que les abreuvoirs et mangeoires sont à la bonne hauteur, sinon réglez-la.

Jusqu'à 21 jours, le soir, allumez les chauffages et ajustez la température de la litière.

Respectez la durée d'éclairage préconisée afin de stimuler l'alimentation des poussins (voir explications ci-dessous).

Notez le nombre de sacs d'aliment ouverts sur votre fiche d'élevage.

Notez le nombre de poulettes mortes sur votre fiche d'élevage et éliminez-les en les brûlant et les enfouissant dans le sol.

N'oubliez pas d'enfiler des bottes et des vêtements réservés à l'élevage avant d'entrer dans le poulailler.

J15

Lâchez les poulettes dans le bâtiment (8 poules/m² max)

Pesez 100 poulettes et notez le résultat sur votre fiche d'élevage

Commencez la transition alimentaire (démarrage → croissance) et la transition du matériel (voir explications ci-dessous)

J22

Effectuez une cure de vitamines pendant 3 jours

Pesez 100 poulettes et notez le résultat sur votre fiche d'élevage

J29 à J125

Pesez 50 poulettes tous les 7 jours jusqu'à la ponte et notez le résultat sur votre fiche d'élevage. Installation de perchoirs pour les poulettes.

LES TRANSITIONS ALIMENTAIRES ET DE MATÉRIEL

Une transition est nécessaire lorsqu'on passe d'un aliment à un autre, ou d'un matériel à un autre, afin de ne pas changer brutalement les habitudes des animaux, ce qui pourraient réduire leur consommation.

TRANSITION DE MATÉRIEL :

Vers le quinzième jour, on installe les abreuvoirs et mangeoires pour adultes. Néanmoins, pendant 5 à 7 jours, on laissera les abreuvoirs et mangeoires de démarrage pour permettre aux animaux de s'habituer aux nouveaux matériels.



TRANSITION ALIMENTAIRE :

Lors du changement d'aliment, la transition consiste à mélanger pendant 3 à 4 jours les deux types d'aliment pour permettre aux animaux de s'habituer au nouvel aliment. On augmentera au fur et à mesure de ces 3-4 jours la part du nouvel aliment.

RÉGLAGE DES CHAUFFAGES ET DE L'ÉCLAIRAGE

Age (en jours)	Eclairage		T°C de la litière sous radiant
	Durée d'éclairage (5 watt/m ² jusqu'à 18 jours puis 1 watt/m ²)	Durée de nuit	
15-18	16 heures	8 heures	29-32°C
18-21	14 heures	10 heures	
> 21			Pas de chauffage



PHASE DE PONTE



La phase de ponte constitue la dernière ligne droite avant l'obtention d'une production suffisante d'œufs. Voici les principales recommandations pour bien préparer et effectuer cette opération.

CALENDRIER DES PRINCIPALES TÂCHES À EFFECTUER

J110	Nettoyez les abreuvoirs avec une solution désinfectante
	Commencez la transition alimentaire (croissance → ponte), Installation des pondoirs traditionnels à 110 jours. Effectuez une cure de vitamines pendant 3 jours puis tous les 15 jours
J125	Pensez à effectuer un contrôle anti-salmonelle au maximum 2 semaines avant l'entrée en ponte
J125 à J629	Pesez 50 poulettes et notez le résultat sur votre fiche d'élevage
	Début de ponte, ramassage régulier des œufs, ajout de copeaux pour une litière saine et non humide.
	Pensez à effectuer des contrôles des fientes afin d'assurer un état sanitaire correct de votre élevage.

A FAIRE TOUS LES JOURS :

Vérifiez que vos animaux disposent d'eau et d'aliment à volonté (sauf recommandations contraires de votre conseiller)

Nettoyez les abreuvoirs avec une éponge et de l'eau (à ne faire que tous les deux jours pour les abreuvoirs semi-automatiques)

Vérifiez que les abreuvoirs et mangeoires sont à la bonne hauteur, sinon réglez-la.

Notez le nombre de sacs d'aliment ouverts sur votre fiche d'élevage

Notez le nombre de poulettes mortes sur votre fiche d'élevage et éliminez-les en les brûlant et les enfouissant dans le sol



Crédits photos : Jérôme Janelle / CIRAD

TABLEAU DES MARGES BRUTES PAR BANDE

Ces chiffres correspondent à un coût de production moyen d'un œuf de 0,15 € (amortissement et main d'œuvre comprise) établi à partir d'un échantillon de cinq éleveurs mahorais, sur une bande de 23 mois.

Nombre de poules par bande/ Prix de vente unitaire des œufs	500 (= 122 000 œufs)	1000 (= 244 000 œufs)	1500 (= 366 000 œufs)	2000 (= 488 000 œufs)	2500 (= 610 000 œufs)	3000 (= 732 000 œufs)
0,20 €	6 600 €	12 200 €	18 300 €	24 400 €	30 500 €	36 600 €
0,25 €	12 200 €	24 400 €	36 600 €	48 800 €	61 000 €	73 200 €
0,30 €	18 300 €	36 600 €	54 900 €	73 200 €	91 500 €	109 800 €
0,35 €	24 400 €	48 800 €	73 200 €	97 600 €	122 000 €	146 400 €
Vente des poules de réforme (5 €)	+ 2 250 €	+ 4 500 €	+ 6 750 €	+ 9 000 €	+ 11 250 €	+ 13 500 €

Ex : si vous possédez 3000 poules pondeuses et que vous vendez vos œufs 0,20 €, vous aurez gagné 36 600 € à la fin de la phase de ponte (c'est-à-dire en 23 mois).

Ex : En vendant vos poules pondeuses en fin de bande (10% de mortalité sur toute la durée d'élevage), vous gagnerez 13 500 € en plus

Gains inférieurs au SMIC.

NETTOYAGE - VIDE SANITAIRE

Le vide sanitaire est une étape déterminante de la prophylaxie sanitaire. En effet, correctement effectué, le vide sanitaire diminue fortement le taux de mortalité de vos animaux du fait d'une diminution des infections au sein de l'élevage. Voici les principales recommandations pour mener à bien le nettoyage de votre bâtiment.



CALENDRIER DES PRINCIPALES TÂCHES À EFFECTUER

J0 Abattage de la dernière poulette	Moins d'une heure après le départ de la dernière poulette, pulvérisez un insecticide sur une hauteur de un mètre sur les parois du bâtiment.
	Sortez le matériel du bâtiment
	Evacuez la litière souillée hors du bâtiment
J+1	Raclez et effectuez un premier balayage du sol
	Mettez les abreuvoirs, les mangeoires à tremper dans une solution désinfectante pendant quelques heures, puis brossez-les vigoureusement, rincez et mettez-les à sécher
	Utilisez un nettoyeur haute pression ou un tuyau d'arrosage pour nettoyer le sol, les murs et le plafond
J+2	Appliquez un détergent puis brossez pour récurer le sol et les parois du bâtiment. Rincez.
	Désinfectez le bâtiment à l'aide d'un nettoyeur haute-pression (ou pulvérisateur manuel) et une solution désinfectante.
J+3 à J+18	C'est la période de vide sanitaire. Laissez sécher la solution désinfectante, ne la rincez pas. A partir de J+16, vous pouvez installer la nouvelle litière et le matériel pour une nouvelle bande de poulettes.

Le vide sanitaire commence une fois que le désinfectant est appliqué et dure au minimum 15 jours.



Crédits photo : Elodie SAVIGNAN / LPA Coconi

RECYCLAGE DE LA LITIÈRE EN FUMIER

La litière souillée peut être récupérée et utilisée comme engrais pour l'exploitation familiale ou vendue aux maraîchers. Elle doit être conservée dans des sacs de jute (sacs d'aliment vides par exemple), dans un endroit abrité et loin du poulailler.

Le fumier de volailles est environ cinq fois plus riche en azote que celui des ruminants.

gpk-products.fr



+



=

Complémentaire d'élevage, AFICAM



LE DOSAGE DE LA SOLUTION DÉSINFECTANTE

Produits	Utilisation	Dosage	Exemple
Virkon	Lavage Brosage Pédiluve Pulvérisation	1% dans l'eau	Pour 400m ² de surface à traiter (sol + murs + plafond ce qui correspond à un bâtiment de 130m ² environ), on utilisera 1L de désinfectant dans 100L d'eau.
Starfongicide	Lavage Brosage Pédiluve Pulvérisation	1% dans l'eau	Pour 400m ² de surface à traiter, on utilisera 1L de désinfectant dans 100L d'eau.
TH5	Lavage Brosage Pédiluve Pulvérisation	1% dans l'eau	Pour 400m ² de surface à traiter, on utilisera 1L de désinfectant dans 100L d'eau.



www.pcheur.com



www.hyoralis.fr

DONNÉES TECHNIKO-ÉCONOMIQUES DE RÉFÉRENCE

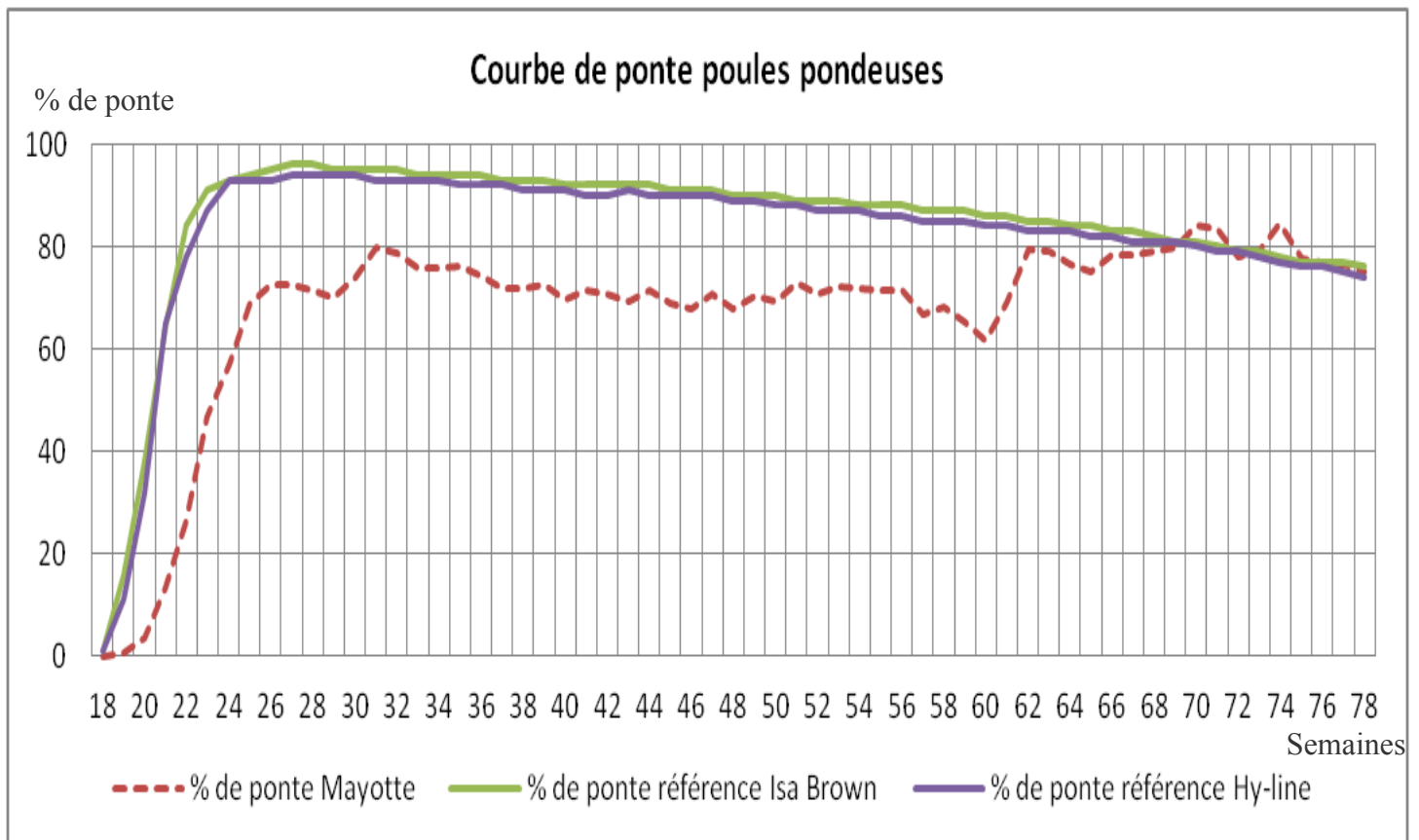
Toutes les données que vous relevez et notez sur vos fiches d'élevage sont essentielles. Elles permettent à votre conseiller de comprendre et d'apporter des recommandations sur vos paramètres d'élevage (aliment, température, matériel...etc). Voici les données technico-économiques qui peuvent servir de référence pour améliorer les performances et la rentabilité de votre élevage.



COURBE DE PONTE DE RÉFÉRENCE

Ces données de performances pour Mayotte correspondent à une moyenne des résultats issus d'un suivi de performances réalisé chez cinq éleveurs mahorais en 2012-2013 par le CIRAD et la COMAVI dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) de Mayotte.

Les courbes de référence Isa Brown et Hy-Line ont été établies par la société Hubbard.



PERFORMANCES MOYENNES À MAYOTTE



	Performances moyennes à Mayotte	Performances moyennes en métropole (ITAVI, 2008)
Effectif moyen (nbre de poules/m²)	8	8,3
Nombre de jours en ponte	478	347
Nombre d'œufs produits par poule	316	268
Pourcentage de ponte	69 %	77 %
Mortalité	21 %	9 %
Consommation d'aliment :		
Poulettes	51 g/jour	47 g/jour
Poules en ponte	96 g/jour	105 g/jour

CALCUL DE LA MARGE BRUTE DE L'ÉLEVAGE D'UNE BANDE DE 2500 POULES EN 2012

POSTE	Quantité	Coût unitaire	Prix
Poussins	2500	1,6 €	4000 €
Aliment démarrage + croissance en farine (kg)	19880	0,58 €	11530.4 €
Aliment ponte finition en farine (kg)	115900	0,562 €	65135.8 €
Vaccins - Part à la charge de l'éleveur (60% du coût total en 2012)	2535,00	0,947 €	2400 €
Bilan sanitaire annuel	1	150,00 €	150 €
Vitamines en kg	3	40,00 €	120 €
Consommation d'eau (poulettes, nettoyage) - Estimation en m ³ (¹)	5650	0,81 €	4576,5 €
Consommation d'électricité (éclairage) - Estimation en kW (²)	444	0,49 €	217.56 €
Produits de nettoyage (Nettoyage en fin de bande et pédiluve)	15	17,00 €	255 €
Contrôle salmonelles - Part à la charge de l'éleveur (60% du coût total au 31 mars 2011)	8,00	31.44 €	150.92 €
Frais de transport (achats aliment, récupération poussins, acheminement œufs, approvisionnement copeaux) (³)	23,00	100 €	2300 €
Alvéoles (pack de 120 plaquettes de 30 œufs)	161,00	35 €	5651 €
		TOTAL DEPENSES :	96 487 €
Vente d'œufs	610306	0,20 €	122 061 €
Poules de réformes	2208	5	11040
		TOTAL RECETTES :	133 101 €
		Temps de production en tenant compte de l'écoulement et du vide sanitaire (jours) :	629
		MARGE PAR BANDE :	36 614 €
		MARGE PAR ANNEE :	19 103 €

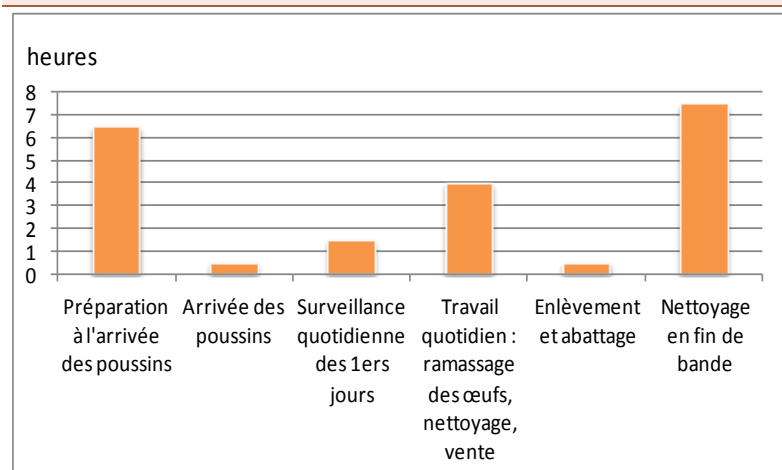
(¹) Montants SOGEA sur 23 mois relevés chez un éleveur

(²) Montants EDM pour une période de 23 mois relevés chez un éleveur

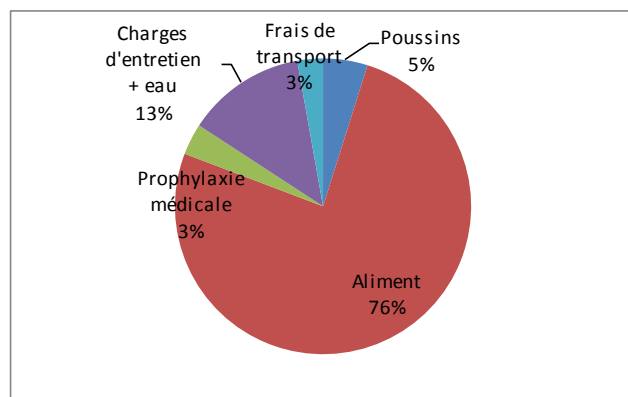
(³) Montant moyen mensuel estimé par cinq éleveurs



Temps de travail nécessaire à la conduite d'une bande de 2500 poules (estimé chez cinq éleveurs) :



PART DES DÉPENSES :



← Les temps de travaux nécessaires à la conduite d'une bande de poules pondeuses laissent du temps à la conduite d'autres productions agricoles générant ainsi des revenus supplémentaires.

INSTALLATION EN AVICULTURE



La DIA permet de constituer une trésorerie durant les 3 premières années de démarrage de l'exploitation du jeune agriculteur. Elle concerne les agriculteurs souhaitant commencer une activité mais aussi ceux ne dégageant pas 1 smic/UTH. Si vous souhaitez vous installer en tant qu'éleveur, vous présenterez une demande de DIA couplée à un dossier de modernisation.

Réflexion personnelle et conditions d'obtention de la DIA

Un projet professionnel né d'une idée. Il faut s'assurer qu'il est en cohérence avec votre projet personnel. Il faut donc :

- Réfléchir sur vos motivations
- Lister vos contraintes personnelles



- **Tenir une exploitation, c'est tenir une entreprise, un budget, une comptabilité.**
- **L'obtention de la DIA vous engage sur du long-terme :** Vous devez rester agriculteur à titre principal ou secondaire pendant au moins 5 ans (jusqu'à 9 ans dans certains cas).

Aurez-vous moins de 40 ans à la date de votre installation et êtes-vous de nationalité française ?

NON

Vous ne pouvez pas bénéficier de la DIA, mais d'autres aides (comme la modernisation) sont possibles.

OUI

Avez-vous un foncier stable : un titre de propriété ou un bail de minimum 9 ans ?

NON

Vous pouvez peut-être occuper un terrain de la collectivité : rapprochez-vous du Conseil Général

OUI

Possédez-vous déjà des bâtiments d'élevages ?

NON

Rapprochez-vous des OPA pour établir des plans de constructions

OUI

Avez-vous accès à l'eau et à l'électricité ?

NON

L'accès à l'eau est indispensable dans un élevage laitier. Rapprochez-vous de la DEAL

OUI

Pouvez vous justifier d'une capacité professionnelle suffisante ? (certifiée par un diplôme agricole de niveau V minimum : BEPA, CAPA,

NON

Passez la formation à l'installation agricole du CFPPA au lycée agricole qui délivre un certificat de capacité professionnelle

OUI

Avez-vous suivi le stage collectif de professionnalisation (de minimum 40 heures) ?

NON

Adressez-vous au CFPPA du lycée agricole

OUI

Vous pouvez faire une demande de DIA. Le montant final est compris entre 16 500€ et 35 900€. Il varie en fonction de votre projet et de votre profil. Le versement est fait en 2 fois.

COMMENT OBTENIR LA DIA ?

Adressez-vous à l'ASP pour rédiger le PDE (Plan de développement d'exploitation) et remplir le formulaire d'aide au démarrage pour les jeunes agriculteurs (DJA) de la mesure 6.1.1 avec l'appui des OPA.

Le dossier complet est ensuite adressé au service instructeur de la DAAF.

La DAAF instruit le dossier (analyse de l'éligibilité, ...) puis le présente au CRUP (Comité régional unique de programmation).

Si le dossier reçoit un avis favorable en CRUP, le préfet accorde les aides. Le bénéficiaire a alors 9 mois pour acquérir le statut d'agriculteur à titre principal ou secondaire.

La première tranche des aides (60%) est versée.

Déroulement du PDE. La comptabilité est à fournir annuellement.

Si les conditions sont respectées, versement de la deuxième tranche (40%) en 4ème ou 5ème année.

UNE FOIS LA DIA OBTENUE...

Faites construire vos bâtiments d'élevage

Adressez-vous au centre de formalités des entreprises de la CAPAM pour obtenir un numéro SIRET (uniquement si votre élevage contient plus de 250 poules)

Enregistrez-vous au Service Alimentation de la DAAF pour obtenir votre code INUAV (Identification nationale unique de l'atelier volaille).

Choisissez un vétérinaire sanitaire

Adressez-vous à la CAPAM pour obtenir votre registre d'élevage qui contiendra toutes les caractéristiques de votre élevage et que vous devrez conserver et renseigner tout au long de votre activité



COÛT DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ÉLEVAGE (en juin 2012)

Postes de dépenses	Prix bâtiment 300m ²	Prix bâtiment 72m ²	Prix bâtiment 20m ²
Dalle béton normée	105 000 €	30 000 €	1450 €
Bâtiment ⁽¹⁾	41 000 - 56 000 €	24 000 €	3 000 €
Matériel d'élevage ⁽²⁾	34 390 - 41 210 €	20 245 - 25 245 €	340 - 380 €
Montage (bâtiment + fournitures)	31 340 - 31 500 €	7 560 €	INCLUS (sauf pondoirs à construire)
TOTAL :	211 730 - 233 710 €	81 805 - 86 805 €	4790 - 4830 €

Chiffres issus de devis des sociétés « Le Triangle », « SOMADEV » et « C.E.B »

⁽¹⁾ Caractéristiques des bâtiments de 72m² et de 300m² d'élevage : toit double pente en panneaux sandwich, 2 rideaux de ventilation, 1 local technique

Caractéristiques du bâtiment de 20m² d'élevage : toit double pente, grillage, structure métallique

⁽²⁾ Matériel des bâtiments de 300 m² et 72m² : chaînes d'alimentation, pipettes (tous les 0,25m), radiants 5000 watts avec boîtier de régulation, hublots d'éclairage avec variateur, silos (1 pour 72m², 2 pour 300m²), pondoirs (manuels pour 72m² et automatiques pour 300m²), caillebotis sur la moitié de la salle d'élevage, 15cm de perchoir par poule, SAS et local de stockage (+21m²)

Matériel du bâtiment de 20m² : 4 plateaux de démarrage, 4 mangeoires, 4 abreuvoirs de démarrage, 4 abreuvoirs simples, 1 radiant, 2 ampoules 50 watts (à économie d'énergie), 2 lignes de 13 pondoirs en contreplaqué



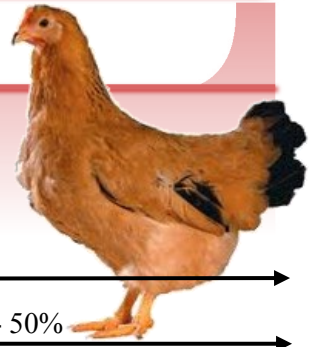
NUMÉROS UTILES

—> Cabinet Vét. du Centre (Combani) : 02.69.60.75.01
 —> Cabinet Vétérinaire Domeon et Schuler (Mamoudzou) : 02.69.61.00.37
 —> CAPAM : 02.69.61.68.65 (Mamoudzou)
 —> CFPPA : 02.69.62.17.79

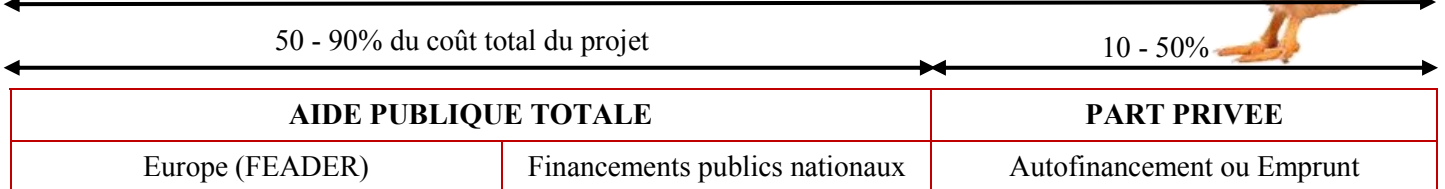
—> Conseil général : 02.69.64.90.00
 —> DARTM : 02.69.64.98.00
 —> DAAF : 02.69.61.12.13
 —> DEAL : 02.69.61.12.54

AIDE À LA MODERNISATION DE L'ÉLEVAGE

Les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides à la modernisation lorsqu'ils souhaitent réaliser un investissement. Ces aides sont destinées à financer des investissements qui concourent à l'amélioration de la productivité des exploitations ou à leurs mises aux normes. Pour monter ce dossier de modernisation, vous devez vous adresser aux organisations professionnelles agricoles.



COÛT TOTAL DU PROJET



CONDITIONS D'OBTENTION DE LA MODERNISATION

Avez-vous votre exploitation et votre résidence principale à Mayotte, êtes-vous âgé de moins de 65 ans et en situation régulière au regard de vos obligations sociales et fiscales, y compris celles de vos salariés ?

Vous ne pouvez pas bénéficier de ces aides

NON

OUI

Si vous êtes ressortissants de pays non-membres de l'Union européenne, pouvez-vous justifier d'un titre de séjour vous autorisant à travailler sur le territoire français pendant une période minimum de 5 ans à compter de la date du début du projet ?

NON

OUI

Rapprochez-vous du service de l'immigration et de l'intégration à la préfecture

Disposez-vous d'un titre foncier (titre de propriété, bail à la ferme) ?

NON

OUI

Vous pouvez peut-être occuper un terrain de la collectivité : rapprochez-vous du CG

Pouvez-vous justifier d'une capacité professionnelle suffisante ? (certifiée par un diplôme agricole de niveau V minimum)

NON

OUI

Passez la formation à l'installation agricole du CFPPA

Disposez-vous d'un numéro SIRET ? (Pour les sociétés de plus de 2 personnes : fournir un K-bis et un règlement intérieur)

NON

OUI

Adressez-vous au centre des formalités de l'entreprise à la CAPAM.

Avez-vous déclaré les surfaces support au projet ?

NON

OUI

Adressez-vous à la DAAF

Si oui, vous pouvez faire une demande de modernisation. Le montant final est compris entre 1000€ et 150 000€

Pour une demande supérieure à 20 000€, pouvez-vous justifier de :

- Avoir au moins 3 années d'expérience professionnelle.
- **OU bien :** les candidats peuvent également justifier du suivi d'une formation d'insertion de 400 heures, par exemple au CFPPA ou à l'AGEPAC, associée avec 1 année d'expérience professionnelle.
- Un projet global d'exploitation (PGE)

AUTRES AIDES

- Aides de base en fonction de la surface agricole exploitée
- Les aides ODEADOM
- Les prêts à moyen terme spéciaux - jeunes agriculteurs (MTS-JA)
- ...

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service économie de la CAPAM ou la COMAVI